



Le 23 octobre 2020

Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal

CONVOCATION RECTIFICATIVE

Afin que chaque élu puisse regagner son domicile avant 21h et respecter le couvre-feu, l'horaire de ce conseil municipal est avancé

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

MARDI 27 OCTOBRE 2020 A 19H00
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

dont l'ordre du jour est le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- 1. Attribution des subventions aux associations
- 2. Décision modificative n°2 - Budget Annexe locaux commerciaux
- 3. Opposition au transfert de la compétence PLU à la CCPA
- 4. Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- 5. Modification quant à la constitution des commissions communales
- 6. Convention de Déneigement de la Commune
- 7. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public transféré à la CCPA :
 - 7-1. Service Assainissement Collectif : DSP de Savigny et Hors DSP communale
 - 7-2. Service Assainissement Non Collectif
 - 7-3. Service Gestion des Déchets
- 8. Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare (SIERT) :
 - 8-1. Service de l'eau potable.
- 9. Désignation de délégués, un titulaire et un suppléant, à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Information :

- ✓ **Travaux des commissions (comptes rendus)**
- ✓ **Informations de la CCPA**

Rappel des Règles de sécurité sanitaires :

- la distance de sécurité et le port du masque
- il est demandé que les élus se lavent les mains avec la solution hydroalcoolique et utilisent un stylo personnel pour signer.

Le Maire
Monique LAURENT

